



LA COLONNE



Bulletin d'information de l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS

N°13 décembre 2021

Le mot du président

Après plusieurs années d'interruption, le conseil d'administration a souhaité relancer la publication de notre bulletin d'information « La Colonne ». Vous serez ainsi informés de l'actualité de notre association deux fois par an (en juin et en décembre). Contrairement à la précédente édition, ce bulletin ne sera publié qu'au format numérique. Il sera envoyé aux adhérents et aux partenaires de l'association, mais aussi téléchargeable sur notre site internet.

Nous vous souhaitons une excellente année 2022.

Bien amicalement.

Jean-Yves TESSIER

PATRIMOINE DU VAIRAIS : une association reconnue d'intérêt général

Le 8 juin 2021, la direction générale des finances publiques de la Sarthe a reconnu l'association PATRIMOINE DU VAIRAIS comme « un organisme d'intérêt général à caractère culturel et concourant à la mise en valeur du patrimoine » conformément au Code général des impôts.

Cela signifie donc que les dons et versements assimilés peuvent bénéficier d'un avantage fiscal, à savoir :

- **Pour les particuliers : réduction d'impôt sur le revenu de 66%** du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable
- **Pour les sociétés assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés : réduction d'impôt de 60%** du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires

Si vous souhaitez soutenir nos actions et participer à la sauvegarde du patrimoine de Saint-Cosme-en-Vairais, **faites un don !**

Un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année pour votre déclaration d'impôts.

AGENDA

24 février 2022

Assemblée générale

26 juin 2022

Journées du Patrimoine
de Pays et des Moulins

3 septembre 2022

Participation au forum
des associations

Du 12 au 25
septembre 2022

Exposition

18 septembre 2022

Journées Européennes
du Patrimoine

Les Carnets du Vairais n° 10

en vente à la maison de la presse (10 €)



La reconstitution d'un lavoir en bois



Au cours du premier semestre 2021, l'association a reconstitué un lavoir en bois au bord de la Mortève le long du chemin de Courteillon. Ce projet a été réalisé à l'emplacement d'un vieux lavoir construit par un particulier dans les années 1930. Le choix a été fait d'une reconstitution et non d'une restauration. En effet, nous avons souhaité reconstituer un type de lavoir, tel qu'il en existait autrefois le long de nos rivières.



La restauration des plaques de cocher

D'anciennes plaques de cocher de la commune ont été restaurées et installées à l'espace nature et à l'écomusée.



La restauration de vieux outils

Chaque Mardi matin, des membres de l'association se retrouvent pour restaurer de vieux outils, qui intégreront ensuite l'écomusée « La Grange ». C'est notamment le cas d'un pressoir, qui a été installé près du four à pain.

